

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10011

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mme AADNAN Halima ép ABAD

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. MIFDAL Malika**  
Médecine Générale  
36, Rue Koroufai Hay Raha  
(Beauséjour) - Casablanca  
Tel : 05 22 36 84 48

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un emblème à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20/10/2023



Le : 20/10/2023

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/01/2013	C		1500 F	DR MIFDAL, Médecin Généraliste, Rue Koroufia, 105, Koudougou, 05/02/2013

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OULMES CASA S.A.R.L.A.U Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca	25/09/23	1160,10

Tél: 0522 36 08 06

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

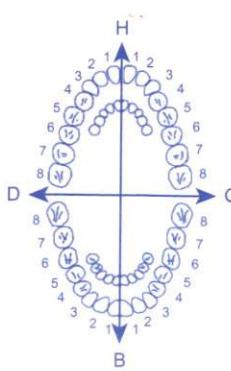
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	R

## [Création, remont, adjonction] fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mifdal Malika

Médecine Générale

36, Rue El Kpronfol 1er étage App.2  
Hay Raha (Beausejour)  
CASABLANCA  
Tél.: 0522.36.64.48

الدكتورة مفصال مليكة

الطب العام

36, زنقة القرنفل حي الراحة (بوسيجور)  
الطابق 1 الشقة 2 - الدار البيضاء  
الهاتف: 0522.36.64.48

CASABLANCA, LE 25/09/2023

Mme Adnan Halima en Abad

79,70 + 2

- Azin 500

(S.V)

x 6 ;

PHARMACIE OULMES CASA

S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub  
El Mansour - Casablanca

Tél: 0522 36 08 06

PHARMACIE OULMES CASA

S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub  
El Mansour - Casablanca

Tél: 0522 36 08 06

69,20

- Flixenase 100 mg x 18

(S.V)

100 mg x 18 ;

16,60

- Gocried cène 100 mg x 21

(S.V)

100 mg x 21 ;

15,80

- Doliprane 500 mg

(S.V)

150 mg x 11 ;

34,70

- Scat 250 mg x 5

(S.V)

250 mg x 5 ;

Dr. MIFDAL Malika  
Médecine Générale  
Hay Raha (Beausejour)  
Casablanca

5

14/03 - odds 20 - 8  
1 gel 1 j

24,66 - Neutral  
(8 x 3)

16,00

DR MIFDAL Malika  
Médecine Générale  
36, Rue Korouf Hay Raha  
(Beaustjout) - Casablanca  
Tél: 0522 36 04 44

PHARMACIE OULMES CASA  
S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub  
El Mansour - Casablanca  
Tél: 0522 36 08 06

DR MIFDAL Malika  
Médecine Générale  
36, Rue Korouf Hay Raha  
(Beaustjout) - Casablanca  
Tél: 0522 36 04 44



**AZIX®**  
Azithromycine 500 mg  
PPV 79DH70  
PER 01/25  
LOT L113

PPV 79DH70  
PER 12/25  
LOT L260

118001 141678  
6 118001 141678  
GLAXOSMITHKLINE Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 69,20 DH  
05/04/2024

**FLIXONASE**  
50 microgrammes  
FLUTICASONE  
Suspension nasale en flacon  
pulvérisateur avec pompe doseuse  
Flacon de 60 doses

**LOCAPRED® 0,1%**

Désonide 0,1%  
Crème Voie cutanée

PI  
DE  
6 118000 010951  
P.P.V: 16DH60  
CREME 15G  
LOCAPRED 0,1% O

**Doliprane®**  
Acétamol  
500 mg

**FIÈVRE & FLEUR**

LOT M029  
PER 01/26  
PPV 15DH80

PPV (DH) :

LOT N° :

LOT: 211543  
PER: 05-2024  
PPV: 140,00DH

PPV 24DH40 EXP 04/2025  
LOT 10073 9

**Neutral®**  
Anti-Acide  
40 comprimés à croquer ou à sucer